

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

**Séance du 25 octobre 2013**

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 27 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Patrick BORE - Vincent BURRONI - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Eric DIARD - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - Patrick MAGRO - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Bernard MOREL - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Pierre SEMERIVA - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL.

**Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :**

François FRANCESCHI représenté par Pierre SEMERIVA - Christophe MASSE représenté par François-Noël BERNARDI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Antoine ROUZAUD représenté par Alexandre BIZAILLON - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MENNUCCI - Renaud MUSELIER - Jérôme ORGEAS - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO - Guy TEISSIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

**RNOV 004-557/13/BC**

**■ Approbation d'une convention avec l'association Yes We Camp pour la mise en oeuvre d'un chantier éducatif**

**DHCS 13/10299/BC**

Monsieur le Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Fondé sur les valeurs d'innovation et de générosité, le projet « Yes We Camp », a consisté à réaliser en 2013 un « camping artistique et urbain », qui est de fait une mini-ville expérimentale, alliant écologie, culture, création, divertissement et insertion.

Construit sur le Quai de la Lave à l'Estaque, par des équipes d'amateurs et de professionnels sur une friche de 6500m<sup>2</sup> mise à disposition par le Grand Port Maritime de Marseille, « Yes We Camp » offre une capacité d'hébergement de 160 places et une programmation culturelle variée toutes les semaines de l'été du mercredi au dimanche : ateliers participatifs, débats, concerts, scènes ouvertes...

Le site et sa programmation sont gérés par une équipe de 30 à 40 personnes, en association avec différentes structures locales et marseillaises. Parmi ces équipes, figurent plusieurs jeunes et adultes en parcours d'insertion scolaire ou professionnelle. Ils ont été orientés vers cette opération par l'Ecole de la

**Signé le 25 Octobre 2013**  
**Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2013**

Deuxième Chance, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'ADDAP 13 et les structures sociales environnantes et, en l'absence de projet professionnel précis, ont souhaité s'investir dans diverses activités de « Yes We Camp » (surveillance-médiation, construction et intendance).

En juillet 2013, l'association « Yes We Camp » a déposé une demande de subvention de 21 800 euros auprès de Marseille Provence Métropole pour mettre en place un chantier éducatif destiné à six de ces personnes en parcours d'insertion ; l'objectif étant, qu'à l'issue de ce chantier éducatif qui va durer trois mois, ces six personnes arrêtent définitivement leur projet professionnel, trouvent un emploi ou intègrent une formation qualifiante, avant que l'activité éphémère du camping ne s'arrête comme prévu à la fin de l'année 2013.

L'octroi de cette subvention, dont une partie sera couverte par la Dotation de Développement Urbain de l'Etat, est présenté au Conseil de Communauté de ce jour.

Il est donc proposé au Bureau de la Communauté d'approuver la convention ci-annexée définissant les modalités d'attribution de cette subvention.

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Communauté,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La loi du 27 décembre 2008 de finances pour 2009, et notamment son article 172 créant la Dotation de Développement Urbain ;
- La circulaire NOR : INTB1309210C du 23 avril 2013 concernant la Dotation de Développement urbain pour 2013 et définissant les critères d'éligibilité ;
- La délibération 004-314/08/CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Bureau et au Président.

**Sur le rapport du Président,**

**Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

**Considérant**

- L'opportunité de trouver une « solution positive emploi ou formation » pour six personnes de l'association « Yes We Camp » ;
- L'intérêt de participer à la mise en œuvre d'une action contribuant à l'insertion sociale et professionnelle de personnes résidant dans des secteurs de la Politique de la Ville.

**Après en avoir délibéré :**

**Décide**

**Article 1 :**

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'association « Yes We Camp ».

**Article 2** :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine, ou son représentant, est autorisé à signer tout document afférent à cette convention.

Pour Visa,  
Le Vice-Président Délégué  
A la Politique de la Ville

Philippe SAN MARCO

Pour Présentation,  
La Présidente Déléguée de la Commission  
Rénover et construire une ville solidaire

Myriam SALAH-EDDINE

Certifié Conforme,  
Le Président de la Communauté Urbaine  
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI